La commission de l'Adresse a modifié comme il suit, le paragraphe sur la Pologne : « Nous espérons que l'esprit de conciliation qui anime les deux souverains, parviendra à écarter tout ce qui pourrait faire obstacle aux bonnes relations entre les deux puissances. »

M. Emile Ollivier, qui a été sérieusement indisposé ces jours derniers est complétement rétabli.

M. Guizot, dont nous avons annoncé le récent retour à Paris, a fait visite à M. Thiers. C'est, fait-on remarquer, la première fois depuis la chute du ministère du 1er mars, c'est-à-dire depuis tantôt vingt-quatre ans, que M. Guizot donne à son ancien rival politique un semblable témoignage d'estime et de sympathie.

La *Gazette du Tessin*, du 13 courant, donne les détails suivants sur l'un des quatre Italiens arrêtés à Paris. Imperatori que l'on dit être de Lugano, appartient à une famille de Poleggio (Levantine) qui depuis nombre d'années habite Lugano. Tout jeune, il émigra en Italie pour y exercer son métier de relieur de livres, il se battit ensuite pendant quelques années au service bourbonien à Naples. Ayant quitté ce service, il fit avec Garibaldi la campagne de 1859 ; il était l'un des mille Marsala. Entré dans l'armée nationale italienne, il y gagna les épaulettes d'officier qu'il abandonna pour courir à la suite de Garibaldi. Il était à l'affaire d'Aspromonte. Depuis lors, il a passé son temps dans les villes voisines d'Italie et à Lugano. Depuis quelques mois il avait repris son métier de relieur. Il recevait d'Italie la pension des mille. Il a de 30 à 35 ans.

On écrit de Turin à la *Patrie* :

La presse italienne est unanime a couvrir d'opprobre l'homme qui a armé le bras des nouveaux assassins. Dans ce forfait, l'ingratitude se mêle à l'infamie. C'est bien toujours le même homme qui, dès sa première jeunesse, sous prétexte de réveiller l'esprit révolutionnaire en Italie, envoyait dans le royaume de Naples les frères Bandiera, faisant prévenir la police napolitaine de leur arrivée, et les vouait ainsi à une mort certaine.

C'est bien à Lugano que toute la trame a été ourdie. Heureusement, on avait eu vent du complot. De Paris et de Turin, on ne perdait pas de vue les conspirateurs. Notre ministère avait, assure-t-on, signalé aux autorités helvétiques le danger du séjour prolongé de Mazzini sur la frontière italienne.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

Tribunaux.

La Cour de cassation a décidé, dans son audience du 12 janvier, que l'interdiction faite aux tribunaux de statuer les dimanches et jours fériés n'est pas absolue, et notamment ne s'applique pas aux décisions du jury d'expropriation. Cet arrêt se fonde sur ce que les jurys d'expropriation doivent, aux termes de la loi du 3 mai 1841, statuer sans interruption sur toutes les affaires qui leur sont soumises.

Le nommé Joseph Cuq, fusilier au 100e de ligne, qui était accusé d'avoir déserté et passé dans les rangs de l'armée russe à Sébastobol, le 16 juin 1855, a comparu devant le 2e conseil de guerre présidé par M. de Férussac, colonel du 52e de ligne. Après de longs débats qui ont occupé les audiences des 14 et 15 courant, et dans lesquels le conseil a entendu de nombreux témoins, tant à charge qu'à décharge, Cuq a été déclaré coupable du crime de désertion devant l'ennemi, et a été condamné à la peine de mort. L'instruction n'ayant pas établi d'une manière complète que Cuq eût livré aux Russes le secret de l'attaque du 18 juin, ce chef de prévention avait été écarté et la poursuite ne retenait plus que le fait de désertion en temps de guerre.

FAITS DIVERS.

Aux deux dernières séances de l'Académie des sciences, la question vivement débattue des mariages entre parents a été l'objet de communications dignes d'intérêt. D'après l'auteur d'une de ces lettres, sur cinquante-quatre mariages, on en trouve d'abord quatorze qui sont stériles ; sept, dans lesquels les enfants sont morts ; dix-huit, dans lesquels les enfants sont devenus idiots, rachitiques, sourds, muets, scrofuleux, etc., etc.

Dans la séance suivante, M. Flourens a produit une nouvelle lettre, dans laquelle plusieurs alliances entre parents très rapprochés n'auraient produit que des enfants parfaitement sains. La question, de plus en plus controversée, mérite un examen très attentif fait sur des bases entièrement neuves, ajoute M. Flourens.

Nous persistons à penser, nous, qu'il est beaucoup plus sage de s'en tenir aux traditions qui réprouvent ces mariages et à la sagesse des lois de l'Eglise, qui ne les autorise que dans des cas très rares et pour des hautes raisons de convenance et de morale.

— L'instruction relative à l'accident du chemin de fer du Nord, confiée à M. de Lurcy, se poursuit avec activité. Au début de l'information, et alors que les détails de l'affaire n'étaient pas connus, l'arrestation du mécanicien du train n° 26 et celle du chef de gare de la station de Pierrefitte avaient été ordonnées ; mais il est résulté des renseignements recueillis que le chef de gare avait fait tourner le disque au rouge pour fermer la gare et indiquer aux trains qui se dirigeaient sur Paris qu'il existait un obstacle à leur passage. Par suite de ces renseignements, la mise en liberté du chef de gare a été ordonnée. Le mécanicien qui, malgré le signal d'arrêt, n'a pas ralenti la marche de son convoi, a été seul maintenu en état d'arrestation.

— Deux jongleurs chinois font en ce moment courir tout Paris au cirque de de l'Impératrice. Le *Moniteur* raconte ainsi leurs évolutions :

« Arr Hée remplit une coupe d'eau, la pose comme la pierre d'une fronde dans le replis d'une corde, et puis il lui imprime, sans répandre une goutte, une impulsion circulaire rapide ou lente ; il l'envoie et la retire comme un encensoir, la jette comme un lazo, fait des S et des 8 avec la plus imperturbable aisance.

» Sam-Huug se bourre la bouche de papier de soie, y met le feu et crache des flammes comme un dragon. Les cendres de ce papier deviennent d'interminables paquets de rubans roses qu'il devide dans un chapeau qui, bientôt rempli, déborde en cascatelles de rubans bleus. Quand Sam-Huug a bien joui de la surprise du public, il prend ces rubans, les chiffonne, les réduit, les masse et en forme un tas d'où s'échappe, non pas un couoran de la rivière Jaune, mais un canard vivant, battant des ailes, tout effaré, et poussant le *kouann kouann* le plus authentique.

» La représentation des Chinois se termine par le jeu des couteaux envoyés contre une planche où s'adosse un des Chinois, et qui dessinent les contours de la tête ou de la main en se plantant aussi près que possible de la ligne externe. »

— Les types d'avare sont assez variés, paraît-il dans la ville de Lyon.

En voici un d'après nature :

Madame veuve X... a quinze bonnes mille livres de rentes, et elle possède un immeuble dont elle est la concierge. — Première économie.

Comme madame X... a plus de fortune que de littérature et qu'elle ne sait ni lire, ni écrire, elle a une domestique qui fait ses quittances, ses reçus, qui, en un mot, lui sert de secrétaire.

Mais une domestique, si peu qu'elle coûte, coûte toujours quelque peu, et il faut lui donner un gage, si mince qu'il soit. Or, Mme X... n'aime pas à donner, — c'est là son moindre défaut, — et voici ce qu'elle a imaginé. Elle a fait apprendre à sa domestique à piquer les bottines, et dans ses moments perdus, cette fille travaille. Le bénéfice de ce travail revient naturellement à Mme X..., qui, pour stimuler l'activité de sa domestique, lui cède 10 centimes par paire de bottines. — Le résultat de cette ingénieuse combinaison est celui-ci : Mme X... donne à sa domestique 200 fr. de gage par an ; mais celle-ci gagnant 300 francs à piquer les bottines, l'année se solde par un bénéfice de 100 fr. en faveur de notre avare.

Ce n'est pas tout ; il y a encore les petits profits. Dans la maison dont Mme X... est à la fois la propriétaire et la concierge, se trouvent de petits ménages sans domestique ; Mme X... se fait alors un véritable plaisir de leur prêter la sienne... à la condition qu'on lui paye à elle-même une petite indemnité.

— On écrit de Marseille, le 11 janvier :

Toutes les recherches faites par l'aviso le *Castor* pour retrouver le paquebot l'*Atlas* sont restées infructueuses, et c'est vainement que toute l'île de Minorque a été visitée dans ses plus petits recoins.

Le *Castor* continue maintenant à explorer les îles de Mayorque, Fromentera, Svica et Cabrera. Aucune épave n'a été trouvée nulletpart, et tout malheureusement fait supposer que ce navire aura sombré en pleine mer.

Une température des plus douces se maintient à Marseille, et, hier dimanche nous avons eu un véritable jour de printemps. Le soleil était tellement chaud que l'on recherchait l'ombre. La mer était immobile, et les parages si pittoresques de la Madrague et de Saint-Henri étaient remplis, comme pendant l'été, de pêcheurs de coquillages et d'oursins si estimés par les Marseillais.

La frégate à vapeur de l'Etat égyptien *Brahimée* est arrivée hier dans notre port, avec 661 balles de coton.

— On lit dans le *Journal de la Nièvre* :

M. le préfet de la Nièvre, consulté sur la question de savoir s'il y a contravention de la part d'un cafetier, dûment autorisé, à transformer momentanément son café en auberge le jour d'une foire, par exemple, a répondu négativement.

En effet, la vente des comestibles est parfaitement libre, et le cafetier ayant l'autorisation de vendre des boissons, ne commet aucune contravention lorsque à cette vente il joint celle des aliments.

— On s'occupe, dit l'*International*, d'organiser un concours international qui amènerait pour la seconde fois à Londres les orphéonistes français. Le concours aurait lieu entre toutes les sociétés de musique vocale et instrumentale de France et d'Angleterre.

— Il existe à Parmain, petit village de l'Isle-Adam, un ancien boucher nommé Lesueur, qui peut fournir un exemple de l'assiduité que la chance met à protéger certaines personnes. Depuis quatre ans, il a gagné trois lots importants au tirage des Obligations de la ville de Paris : il y a quatre ans, dix mille francs, il y a trois ans, cent mille francs, et tout récemment, cinquante mille francs.

— Dimanche dernier, le théâtre royal de Hanovre donnait une représentation extraordinaire. L'agitation occasionnée par le conflit dano-allemand avait attiré beaucoup de monde dans la ville ; le public du théâtre était très nombreux.

On jouait un opéra de Marschue, intitulé : *der Tempelherr (le Templier)*, Niemann, le célèbre ténor allemand, qui a chanté le *Tannhauser* à l'Opéra de Paris, était chargé du principal rôle.

Le chanteur voulant faire allusion à l'attitude de l'Angleterre, changea un mot de son rôle. Au lieu de dire : *Stolz England ergœsze disch* (Fière Angleterre, réjouis-toi !) il lança de toute la force de ses poumons : *Stolz England, errœthe* (Rougis de honte, fière Angleterre!)

Cette allusion à la note menaçante du comte Russell a été avidement saluée. La salle entière applaudit. Les spectateurs agitaient leurs chapeaux, on criait *bravo !* L'acteur eut un moment de triomphe.

Le roi n'assistait pas à la représentation. Le ministre d'Angleterre n'y était pas non plus. Mais il fut informé de cette manifestation, et on dit que le lendemain matin il demandait au ministre des affaires étrangères le renvoi immédiat du ténor Niemann. Nous ne sachions pas que le gouvernement hanovrien ait répondu à cette demande.

— Les journaux de Londres donnent ces détails sur une catastrophe épouvantable mentionnée dans nos dépêches d'hier et qui a couvert de ruines les deux rives de la Mersey, au sein de la riche et populeuse cité de Liverpool :

C'était dans la journée du vendredi 15 janvier, et vers quatre ou cinq heures du soir. Le feu se déclara tout-à-coup avec une certaine intensité sur la barque *Lottie-Sleigh* capitaine Weber, appartenant à MM. Hatton et Cookson, qui, sortie du Dock du Roi dans la nuit du jeudi avait jeté l'ancre, dans la rivière, entre Monk's-Ferry et Woodside-Ferry. Ce bâtiment devait se rendre sur la côte d'Afrique et une partie de sa cargaison consistait en poudre. D'après le témoignage d'un homme de l'équipage il en contenait 940 barils de 15 livres chacun.

C'était un des hommes du bord qui en nettoyant une lampe avait occasionné l'accident. L'huile ayant été renversée, prit feu et en coulant étendit l'incendie.

On manque de détails sur les causes qui rendirent inutiles tous les efforts tentés pour maîtriser les progrès du feu. On sait seulement que dès six heures, tout espoir était perdu et que l'équipage même dut abandonner le bâtiment.

A sept heures, une formidable explosion confondit le ciel et la terre. La mâture du *Lottie-Sleigh* fut lancée en l'air, le navire vola en éclats et disparut dans une immense lumière qui ne dura guère plus qu'un éclair. La grande majorité des spectateurs que la curiosité avait attirés dans les environs s'enfuirent précipitamment.

Deux navires placés à peu de distance avaient été considérablement endommagés.

L'effet de cette explosion a été très curieux. Le sol trembla profondément, la ville fut ébranlée au loin dans toutes les directions.

Sur toute la ligne des docks, de Wapping à Donnisonstreet, les réverbères ont été éteints comme par enchantement. Les vitres ont été brisées, dans un grand nombre de rues, surtout à Canning-place et dans le Strand. Les fenêtres de la façade ouest de la douane sont démolies.

Des personnes qui écrivaient ont vu l'encre brusquement projetée hors de leur encrier.

La première impression des habitants a été que leur maison s'écroulait et ils se sont précipités dans la rue.

Au Théâtre-Royal le gaz s'éteignit subitement et le public qui, effrayé par la commotion, voulait fuir ne fut pas peu embarrassé.

On a constaté qu'à Birkenhead, en face de Liverpool, de l'autre côté de la rivière, les désastres sont plus considérables que dans la ville. La plupart des maisons particulières et des édifices publics ont eu leurs façades lézardées et écroulées comme par l'effet d'un véritable tremblement de terre.

On s'attend malheureusement à des nouvelles plus déplorables encore, car les débris et les ferremens du navire ont été lancés dans tous les sens avec une terrible force de projection.

Il est impossible de rendre l'état de stupeur et de confusion dans lequel cette immense ville resta un instant comme anéantie.

— On écrit de Constantinople que S. M. I. le Sultan vient de choisir les douze jeunes gens qui doivent être envoyés à Paris pour y faire leurs études. Parmi ces jeunes gens il y a quatre musulmans, quatres catholiques et quatre grecs grégoriens. Les choix du Sultan ont reçu l'approbation générale. — Ces jeunes gens arriveront en France dans les premiers jours du mois de février.

La *Gazette de Trieste* du 6 janvier dit que, de mémoire d'homme, on n'a vu, dans cette ville, de tourmente comparable à celle qui y règne depuis deux jours. Les communications urbaines sont interrompues, les magasins fermés ; des cordes ont été tendues dans les rues pour faciliter la circulation ; des centaines de personnes ont été renversées.

Dans les campagnes, les gens ont souffert de la soif, parce que les servantes se refusaient à aller chercher de l'eau.

On évalue à quelques centaines le nombre des embarcations avariées dans la rade, le vent les faisait heurter l'une contre l'autre.

Le magnifique parc de l'archiduc Maximilien, à Miramar, a été complétement dévasté.

BULLETIN FINANCIER.

18 janvier 1864.

Les dispositions sont bonnes au début, mais la cote de Londres signale 1/4 de baisse.

On en conclut que l'affaire des duchés s'embrouille encore davantage.

Par suite, les ventes prennent le dessus.

On dit aussi que l'encaisse de la Banque de France a encore diminué.

Quoiqu'il en soit, il est probable que la souscription de l'emprunt ouverte aujourd'hui va faire rentrer de l'argent dans les caisses de la Banque.

Le comptant est toujours faible.

Le marché ne s'est pas amélioré en clôture.

La rente reste à 66.80, en baisse de 10 cent. sur samedi, après avoir fait 66.75 au début.

Les consolidés anglais sont à 90 7/8 à 91.

La cote de Vienne est mauvaise.

L'Italien a faibli de 69 francs à 68.80, et le Mobilier français de 1032.50 à 1027.50.

L'Espagnol est stationnaire à 686.25.

Les Chemins français sont également fermés dans les cours de samedi.

Le Midi a baissé de 660 à 656,25.

Les Chemins étrangers ont également peu varié.

Cours moyen du comptant : 3 °/o, 66.30.
4 1/2, 94.50.
Banque de France, 3,290.
Crédit foncier, 1,235.

REVUE AGRICOLE.

Les offres faites en blé par le commerce étaient un peu plus nombreuses, mais les prix demandés étaient trop élevés pour permettre à la meunerie de traiter avec avantage ; les affaires ont donc eu peu d'activité, malgré une concession de 50 c. par sac qui portait les prix extrêmes du blé de 26 50 à 28 fr. les 120 kil. réglés selon la qualité, en gare. Les offres faites par la culture de notre rayon étaient très nombreuses et telles qu'on n'en avait pas vu depuis quelques semaines ; les affaires ont été actives et l'on a pu constater facilement 50 c. de baisse par sac ; les blés blancs de choix se sont payés 27 50 à 28 francs ; les bons blés de 26 50 à 27 fr. ; les blés ordinaires de 25.50 à 26 fr. Le tout réglé à 120 k. rendu aux usines de la meunerie du rayon.

Les marchés de la province nous sont arrivés en baisse, à peu d'exception près, et les approvisionnements ont été des plus importants.

Marseille reçoit quelques petits chargements qui suffisent aux besoins de la consommation. Les affaires y sont peu actives aussi bien sur le disponible que sur le livrable.

Les marchés du Haut-Languedoc sont, comme ceux de notre rayon, assez bien garnis, et la tendance à la baisse s'y accentue davantage que par le passé.

Bordeaux et les importants marchés de son rayon sont, à peu de chose près, stationnaires. Le blé, à Bordeaux, se cote de 18 50 à 19 fr. les 80 kilog. et la farine de 32 50 à 35 fr. les 100 kil., selon les marques.

Nantes ne fait aucune affaire. Les cours sont nominaux pour la farine de 47 à 56 fr. les 159 kil., toile perdue, en gare maritime. Les blés sont tenus de 18 à 18 50 les 80 kilog. et selon qualité ; les orges sont complètement négligées.

Les marchés de la Mayenne, de la Sarthe et des pays de l'Ouest sont largement approvisionnés. Les affaires y sont actives pour les blés principalement, bien que la baisse y domine.

La Normandie a également de très bons marchés avec de la baisse sur le blé.

Dans le Nord, on a fait également de la baisse sur les céréales.

Dans tout notre rayon, les marchés placés sous l'influence de celui de Paris sont arrivés avec 50 c. environ de baisse par sac pour le blé.

La ligne de l'Ouest baisse moins facilement, c'est par suite, dit-on, des achats qui sont faits par la Suisse. Les marchés de Bourgogne ont par suite une assez bonne tenue.

(Ext. du *Moniteur de l'Agriculture*).

Recommander, en cette saison de rhumes et de grippes, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, c'est partager l'opinion des plus célèbres docteurs de Paris, qui ont constaté leur efficacité. Dépôts dans les pharmacies.

Purgatif de Desbrière.

Le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur DÉPURATIF dans les affections chroniques ; pris de temps en temps, il expulse la bile et les humeurs qui obstruent les viscères. — Dépôts dans les pharmacies. — Se défier des contrefaçons.

MAL DE DENTS. — L'EAU DU Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur.

Dépôts dans les pharmacies.

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI

supérieur par son parfum et ses propriétés *lénitives et rafraîchissantes*. — Dépôts chez les Parfumeurs. 4300-6777

THÉATRE DE LILLE.

Mercredi 20.

Les Diables roses, comédie-vaudeville en 5 actes.

Orphée aux Enfers, opéra-bouffe en 4 actes.

On commencera à 5 heures 1/2.

Les bureaux de location resteront ouverts jusqu'à 5 h. pour les personnes de St-Omer, Bailleul, Hazebrouck, Armentières, Roubaix et Tourcoing.

Samedi 23.

Premier grand Bal masqué.

AVIS. — *Le public est prévenu que le bureau supplémentaire de location reste ouvert tous les jours jusqu'à l'ouverture du théâtre, et chez le concierge du théâtre pour les petites places.*

AVIS.

A louer le magnifique établissement du *Pré-Catelan*, avec tout son matériel d'exploitation.

S'adresser à M. Simon Levy, directeur du théâtre de Lille.

RENTES ET ACTIONS	DU 16 JANVIER. PREMIER COURS	DU 16 JANVIER. DERNIER COURS	DU 18 JANVIER. PREMIER COURS	DU 18 JANVIER. DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 25	66 40	66 35	66 35
Dito fin cour.	66 55	66 70	66 75	66 60
4 1/2 0/0 cpt.	94 55	94 30	94 50	94 50
Dito fin cour.	»	»	»	»
Oblig. Trésor	441 25	441 25	»	»
Banq. de Fran	3300 »	3300 »	3295 »	3290 »
Crédit foncier estamp. cpt.	1225 »	1225 »	1225 »	1235 »
Dito fin cour.	1250 »	1230 »	1230 »	1230 »
Dº nouv. cpt.	1190 »	1200 »	1200 »	1200 »
Dito fin cour.	1195 »	1200 »	1195 »	1199 »
Cré. mobilier comptant.	1018 75	1025 »	1025 »	1120 »
Dito fin cour.	1025 »	1028 75	1031 25	1027 50
Comptoir nat. comptant.	775 »	775 »	772 50	771 25
Dito fin cour.	775 »	775 »	772 50	775 »
CHEM. DE FER				
Orléans. cpt.	991 25	990 »	990 »	998 »
Dito fin cour.	992 50	991 25	992 50	992 50
Nord, compt.	948 75	952 50	948 75	948 75
Dito fin cour.	»	»	»	»
Est, comptant	477 50	478 75	480 »	477 50
Dito fin cour.	480 »	480 »	480 »	478 75
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	890 »	890 »	890 »	890 »
Dito fin cour.	900 »	900 »	»	»
Midi, compt.	652 50	655 »	655 »	653 75
Dito fin cour.	660 »	660 »	660 »	656 25
Ouest, comp.	511 25	511 25	512 50	510 »
Dito fin cour.	512 50	512 50	515 »	512 50
Genève, comp	496 25	496 25	»	»
Dito fin cour.	»	»	»	»
Dauphiné, cpt	482 50	482 50	482 50	483 75
Dito fin cour.	»	»	»	»
Ardennes, cpt	450 »	450 »	450 »	450 »
Dito fin cour.	»	»	»	»
Alger, compt.	»	»	»	»

Prix des huiles à Lille, le 17 janvier.

Colza	l'hect.	85 »	à 84 75
Idem étrangères		» »	» »
Œillette bon goût		» »	» »
Cameline		» »	» »
Chanvre		» »	» »
Lin du pays		88 »	» »
Id. étrangères		» »	» »
Huile épurée pour quinquet		91 »	90 75
Id. pour réverbères		89 »	88 75

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 16 janvier 1864.

Esprit 3/6 Montpell.	l'hect	» »	» »	» »
3/6 betterave fin	id	78 »	» »	» »
3/6 mélas. ind.	id	78 »	» »	» »
3/6 fin de grains	id	» »	» »	» »
3/6 de riz	id	» »	» »	» »
Genièvre	id	40 »	» »	» »
Anis	id	» »	» »	» »

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPOT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES,

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE CAILLETERIE, 2 fr. 30 — l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 75 ; 2e id. 1 fr. 65 ; FINES NOISETTES 1 fr. 50 — l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

GROSSE CAILLETERIE, 2 fr. 25 — l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 70 ; 2e id. 1 fr. 60 ; FINES NOISETTES, 1 fr. 45 — l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

GROSSE CAILLETERIE, 2 fr. 15 — l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 65 ; 2e id. 1 fr. 55 ; FINES NOISETTES, 1 fr. 40 — l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

(Au comptant sans escompte).

N. B. *La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit* mesure des fosses *et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.*

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.